

DES BENEFICIAIRES DE CENTRAIDE (1)

Surtout pas des malades mentaux

"La personne d'abord" pour donner confiance

♦ N'allez surtout pas dire à Ghislain Bertrand ou à Jean-Yves Ariel qu'ils sont des malades mentaux. Respectivement président et vice-président du mouvement "La personne d'abord", les deux jeunes hommes se définissent comme des personnes vivant avec un handicap intellectuel. Pour eux, la personne par faite n'existe pas. "Tout le monde possède ses propres handicaps. Le nôtre est d'ordre intellectuel, c'est tout", précise Ghislain qui s'exprime avec un langage clair, direct et des plus articulés.

par Yvan LEPINE

Ghislain et Jean-Yves constatent tous les progrès qu'ils ont effectués depuis leur intégration au mouvement lorsqu'un nouveau membre se présente, timide, renfermé et dépendant. Et dire qu'eux aussi se comportaient ainsi!

Le premier but de "La personne d'abord" est de donner confiance aux personnes intellectuellement handicapées en leur fai-

A l'occasion de la campagne annuelle de Centraide, LE SOLEIL publie aujourd'hui le premier d'une série de quatre textes sur des groupes qui ont bénéficié de cette cueillette annuelle d'argent.

sant comprendre qu'ils peuvent se développer et prendre une part active dans la vie de leur communauté.

Mais, cet apprentissage doit se faire en suivant leur rythme un peu plus lent que la normale. Ghislain et Jean-Yves témoignent par leur implication dans le mouvement de la place que peuvent prendre les personnes vivant avec un handicap intellectuel dans la société. D'abord effacés par rapport aux deux employées à temps partiel de l'organisme, les deux compères ont graduellement pris la place qui leur revenait et c'est maintenant eux qui voient à la plupart des charges administratives d'une telle association.

Etre patient

"Il suffit de leur faire confiance et d'être patient", affirme Hélène Caron, une des deux employées qui, en 1980, ont lancé le

mouvement en compagnie d'autres collaborateurs dont des personnes intellectuellement handicapées, à la suite de divergences d'opinion avec l'Association pour déficients mentaux de la région de Québec.

De la patience, il en faut pour faire affaire avec "La personne d'abord". Toutes les décisions doivent d'abord être approuvées par l'assemblée générale ou par ses deux représentants, soit Ghislain et Jean-Yves. Même pour réaliser une entrevue, il faut accepter cette démarche et ce ne sont pas tous les journalistes qui acceptent de se plier à cette attente.

Le même problème se pose pour obtenir des subventions, le financement exigeant une liste des activités ou du moins des ob-

jectifs à atteindre. Heureusement, Centraide leur a accordé cette année une première subvention de \$12,000 (les deux salaires compris) et le centre François-Charron leur prête gratuitement un local. Mais, pour "La personne d'abord", les problèmes de financement et de publicité passent au second rang et ils sont prêts à les sacrifier au profit de leur idéologie de départ: le respect intégral de la personne intellectuellement handicapée.

Des détails importants

Les dividendes apportés par le mouvement ne peuvent être évalués uniquement en termes de chiffres. Plusieurs petits détails qui semblent normaux au commun des mortels prennent une importance très grande

pour eux, comme le simple fait d'apprendre à prendre l'autobus et de savoir s'y comporter. "Avant, je demeurais chez moi. Aujourd'hui, je sors en autobus et je travaille dans un grand hôtel", témoigne Ghislain.

"La personne d'abord" est avant tout un lieu où ses membres peuvent venir discuter de leur situation et apprendre des choses à leur niveau. Mais, c'est aussi un organisme de loisirs et de revendications.

L'an dernier, le groupe de joyeux lurons est allé visiter Cap-Tourmente, Saint-Jean-Port-Joli et une cabane à sucre, en plus de participer à un tournoi de quilles, à un jamboree de plein air et à une compétition de natation, sans parler des nombreuses sorties



Jean-Yves Ariel (à gauche) et Ghislain Bertrand (à droite) expliquent la structure élaborée que se sont données les personnes vivant avec un handicap intellectuel pour répondre à leurs aspirations d'autonomie.

au cinéma et des inévitables moyens d'autofinancement. De plus, l'organisme prépare des téléjournaux de leurs activités et des vidéos documentaires.

En ce qui a trait aux revendications, ils ont formé des comités pour étudier leurs problèmes de logement et de travail. La plupart de leurs membres ha-

bitent chez leurs parents ou dans des foyers d'accueil et travaillent dans des ateliers protégés. Dans ces derniers, des groupes s'apparentent à

des syndicaux ont été formés.

Le mouvement accepte volontiers les nouveaux membres et attend leurs appels au 524-4440.

Journal Le SOLEIL Lundi le 15 Octobre 1984